



Mercredi 05.11.08 | 41e année | No 32

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## COMUL 200x

L'agglomération s'équipe de conteneurs enterrés pour ses 80'000 habitants. Cette solution pour les ordures ménagères, à la fois économique et pratique, donne entière satisfaction.

L'agglomération est reliée aux grandes villes du pays à raison d'un train toutes les demi-heures et les correspondances sont à la hauteur. La ligne 10 des TN dessert la plus grande partie de l'ouest neuchâtelois.

Les spécialistes de l'agglomération règlent la plupart des demandes dans le domaine de l'aménagement du territoire en lieu et place des services de l'Etat qui se concentrent sur les cas particuliers.

Les « Etats généraux des communes » ont livré leur rapport final. Les dernières communes n'ayant pas encore rejoint l'agglomération le feront cette année.

Rêves ou réalités ?

L'un et l'autre. En effet les Commissions régionales de la Communauté urbaine du Littoral (COMUL) y travaillent.

Celle des « Equipements et Infrastructures » s'organise pour rationaliser le ramassage des ordures ménagères sur le Littoral. Celle de la « Mobilité » attend la réponse du Conseil d'Etat pour sa part de financement de la ligne 10 reliant Neuchâtel à Bôle. Celle des « Pôles de développement » cherche la meilleure solution pour coordonner les travaux d'urbanisme et celle des « Institutions » examine une forme de gouvernance efficace avant de pouvoir passer à des fusions de communes...

Le cap est donné. La région prend ses responsabilités en main. La COMUL est à l'œuvre.

En avant toute !

*Pascal Sandoz  
Directeur de la Politique d'agglomération*



Ces enfants ont désormais leur chêne qu'ils pourront voir grandir avec les années.

## L'arbre d'une vie

La Ville invitait samedi les parents des enfants nés dans l'année à venir planter un chêne dans les forêts de la Roche de l'Ermitage à l'occasion de la neuvième édition de l'action « Un arbre pour chaque naissance ». Organisée par le Service des forêts, cette manifestation a connu un joli succès puisque 130 familles sont venues mettre en terre un arbre qui deviendra centenaire.

Au total, quelque 500 personnes sont montées à la Roche de l'Ermitage, explique l'ingénieur forestier Jan Boni. Tous ces gens ont apprécié les dernières parures d'or et de bronze de nos sous-bois, ajoute l'organisateur de la manifestation. Le temps est resté sec et la forêt s'était drapée d'une

brume persistante qui lui donnait un air mystérieux.

### Autour d'un feu

La première famille fut accueillie sur le coup des 9 heures par une équipe de neuf forestiers accompagnés de la directrice des forêts et domaines Valérie Garbani et du délégué à l'Agenda 21 Pierre-Olivier Aragno. Tous ces spécialistes ne furent pas de trop tant étaient nombreuses les questions. Après avoir achevé l'acte symbolique consistant à planter un arbre qui leur survivra, parents et enfants ont goûté à quelques produits du terroir autour d'un feu de bois.

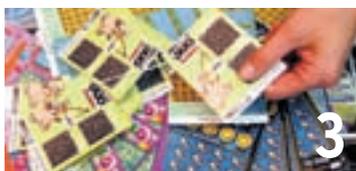
### Agenda 21 local

Cette action vise à favoriser le développement durable. Elle s'ins-

crit dans le cadre de l'Agenda 21 adopté en juin 1992 à Rio par 178 pays qui se sont engagés à mettre en place un tel programme d'actions à l'échelle locale. La Ville de Neuchâtel s'y est mise elle aussi et développe son propre programme depuis l'an 2000.

### Régénération naturelle

Neuchâtel s'est fixée comme objectif de promouvoir un développement durable de ses forêts. Les forestiers pratiquent la régénération naturelle des peuplements et s'efforcent de maintenir la fonction protectrice de la forêt et à renforcer sa fonction récréative. Ils s'engagent aussi à favoriser une utilisation régionale des bois.



3

Le Conseil communal prend parti pour la Loterie romande et invite la population à signer son initiative.



5

L'Ensemble Symphonique de Neuchâtel entame sa première saison dimanche avec une symphonie d'Anton Dvorak.



8

Le Conseil général accepte un crédit pour renouveler l'éclairage des Jeunes-Rives et du quai Ostervald mais pas du Vieux-Port.

**STOPPA** Fils SA  
**PLÂTRERIE-PEINTURE**  
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

028-423046

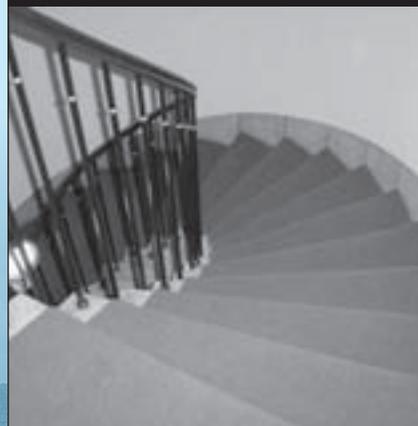
  
**PLASLICA S.A.**  
Orée 30 - 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 724 06 96

**REVÊTEMENTS  
DE SOLS**  
Tapis - Parquets - P.V.C.

**EXPOSITION:**  
Rue des Pâquiers 22  
**2072 Saint-Blaise**  
Tél. 032 753 74 64  
Fax 032 753 57 25

028-424949

**Falk Frères SA**  
«Parquets - Tapis - PVC»



**Tapis tendu ou collé**  
Sablons 35 - 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 725 77 60  
Natel 079 637 33 19  
[www.falkfreres.com](http://www.falkfreres.com)

**Dans ce numéro**

## Séance du Conseil général

Le Conseil général a approuvé lundi l'achat d'une compacteuse et donné son aval à des travaux urgents dans le Seyon. Il a pris connaissance d'un rapport d'information sur les Jeunes-Rives et a concédé un droit de superficie à une coopérative d'habitation. Enfin, il a pris acte d'un rapport sur l'offre en services postaux à Neuchâtel. Reflets de la séance en

Pages 8 et 9

## Musique espagnole

Les Chambristes entendent présenter saison après saison des concerts à thèmes, des créations musicales originales et un festival autour d'un grand soliste. Cela commence dimanche à la Maison du Concert avec de la musique espagnole à l'heure de l'apéritif.

Page 4

## Courts et à voir

La Nuit du court-métrage fait halte samedi dès 20 heures au cinéma Apollo. Cet événement constitue une occasion unique de découvrir les meilleurs courts-métrages suisses et internationaux du moment. Au total, 23 films seront projetés samedi soir.



Page 7

## Ligne 10 prolongée

Les exécutifs des 12 communes de la Communauté urbaine du Littoral ont donné leur aval au prolongement jusqu'à Bôle de la ligne de bus 10, circulant actuellement de Neuchâtel à Peseux. Jimmy Erard, chef d'exploitation aux TN, nous en dit plus.

Page 16

**L'exécutif, à l'instar des autres cantons romands, soutient l'initiative de la Loterie romande**



En 2007, pas moins de 2500 bénéficiaires ont profité des dons de La Loterie romande dans le canton.

# « Signez l'initiative sur la loterie »

Le Conseil communal appelle les conseillers généraux à soutenir l'initiative de la Loterie romande intitulée « Pour des jeux d'argent au service du bien commun ». Dans sa réponse à une question du groupe socialiste, l'exécutif évoque la redistribution des bénéfices de la Loterie romande et décrit son impact sur les activités sportives, culturelles et sociales en ville de Neuchâtel. Il fait le point également sur l'état d'avancement de la fusion entre la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat et la Bielersee Schifffahrtsgesellschaft (BSG AG) à la demande des ex-conseillers généraux Jean-Pierre Baer et Marie-France Joly.

«Le soutien de la loterie romande est vital dans les domaines de la culture, du sport ainsi que dans le social», affirme le Conseil communal. «Sans les subventions de cet organisme, bien des manifestations ne verraient pas le jour». Pour preuve, en 2007, pas moins de 2500 bénéficiaires ont profité des dons de la Loterie romande, dans le canton de Neuchâtel. L'Etat a disposé de 12,8 millions de francs pour la culture et le social, ainsi que de 2,27 millions pour le sport. Cet argent a été réparti par deux commissions, la Commission cantonale du Fonds des sports et la

Commission neuchâteloise de répartition des bénéfices. Cette dernière a distribué l'argent à des fondations et associations d'utilité publique des domaines de l'action sociale, notamment, de la jeunesse, de la formation, de la santé et surtout de la culture.

### Bénéficiaires

En ville de Neuchâtel, les bénéficiaires ont été très nombreux. On compte notamment Caritas, La main tendue, La lanterne magique, le Centre de loisirs, le Drop In, le Buskers festival, le Théâtre de la Poudrière, le Centre Dürrenmatt, et bien d'autres. Le Fonds des sports à quant à lui soutenu une dizaine de clubs sportifs, notamment le Red Fish et la Société d'escrime.

### Initiative populaire

Le Conseil communal a encouragé le législatif à soutenir l'initiative de la Loterie romande lancée en avril et intitulée « Pour des jeux d'argent au service du bien commun ». Elle vise à empêcher le démantèlement des loteries d'utilité publique et la privatisation des jeux d'argent, à l'heure où le développement anarchique des tournois de poker tolérés par la Commission fédérale des maisons de jeux, ainsi que l'engouement du public pour les jeux

Internet, menacent sérieusement la Loterie romande. Cette dernière demande que les bénéfices des loteries et des paris professionnels soient intégralement investis dans des projets d'intérêt public.

### Navigation

L'exécutif s'est également prononcé sur l'état d'avancement de l'étude de fusion entre la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM SA), et la Bielersee Schifffahrtsgesellschaft (BSG AG). En octobre, les deux entités, songeant à leur rapprochement, se sont montrées favorables à l'idée de mandater une société suisse spécialisée dans le secteur des transports publics et ayant déjà de l'expérience en matière de fusion de sociétés de transport. Une proposition qui a été validée oralement par le conseiller d'Etat en charge de la gestion du territoire. Une rencontre pour établir un projet de cahier des charges du mandat est agencée ces prochains jours, réunissant l'Office cantonal des transports et la LNM SA. Ce projet sera ensuite soumis aux intéressés, soit la LNM SA, la BSG AG, les conseillers d'Etat en charge des transports de Neuchâtel, Fribourg et Vaud, ainsi que la Ville de Neuchâtel. (lap)

 Les Chambristes apportent une dimension musicale à la Maison du Concert

# De la musique espagnole

La Maison du Concert s'enrichit d'une dimension musicale. L'association « Les Chambristes » est devenue résidente à part entière de cette fabrique de spectacles à compter de septembre dernier.

Les Chambristes, ce sont quatre musiciens qui entendent désormais présenter saison après saison des concerts à thèmes, des créations musicales originales et un festival autour d'un grand soliste. Cela commence dimanche avec, à l'heure de l'apéro, de la musique espagnole.

Fondé par quatre professionnels passionnés de musique de chambre, l'ensemble « Les Chambristes » se produit depuis des années avec succès en Suisse et en Europe. Dans des formations instrumentales diverses et en compagnie d'artistes invités, ce quatuor aborde un répertoire original allant des œuvres des grands compositeurs classiques aux transpositions instrumentales inédites et aux genres musicaux moins classiques (jazz, tango, musique de film et de scène).

## Résidents à part entière

Désireux d'explorer des voies artistiques nouvelles, Les Chambristes ont collaboré avec des artistes issus de la



La Maison du Concert se met dimanche à l'heure espagnole en accueillant un quatuor à cordes de qualité. • Photo: sp

peinture, du cinéma et du théâtre. Ces expériences positives ont incité cette formation de chambre à rejoindre les résidents de la Maison du Concert. L'ancien théâtre de la Ville a été réaménagé après l'ouverture du Passage par deux compagnies de théâtre – le Théâtre des Gens et le Théâtre à tous les étages qui regroupe Aloïs Troll et Rumeur – et une compagnie de danse nommée Tape'Nads. Les Chambristes

– Etienne Frenk, Doruntina Gurulumi, Birgit Frenk-Spilliaert et Frédéric Carrière – se sont illustrés l'année passée avec un spectacle intitulé « Sons dessus-dessous, histoires magiques de la musique ».

## Concerts à thème

Pour la saison 2008-09, Les Chambristes présentent trois concerts à thème en collaboration

avec des solistes de l'Orchestre symphonique de Bienne. Ces concerts se mettront à l'heure russe (le 1<sup>er</sup> février), française du XVIII<sup>e</sup> (le 24 mai) et espagnole ce dimanche déjà. Le quatuor à cordes formé des violonistes Sophie Laville Minder et Erzsébet Barnacz, de l'alto Frédéric Carrière et du violoncelliste Michel Faivre interpréteront dès 11h des œuvres de Juan Crisostomo de Arriaga (1806-1826) et de Joaquin Turina (1882-1949).

## Festival

Les Chambristes nourrissent également l'ambition d'organiser chaque année à la Maison du Concert un festival autour d'un soliste suisse. Celui de 2009 aura lieu les 29 et 31 mai ainsi que le 1<sup>er</sup> juin. Alexandre Dubach en sera l'invité, qui, accompagné par Les Chambristes, interprétera des œuvres de Schubert et Paganini. Les Chambristes proposeront à cette occasion la création d'une œuvre du compositeur bernois Pierre-André Bovet et offriront à un violoniste de 16 ans, Timothée Coppey, l'opportunité de jouer en soliste un concerto de Tartini.

**Maison du Concert, dimanche 9 novembre à 11 heures.**

## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états », « A la recherche du temps ». Jusqu'au 8 février 2009, exposition « Jeanne Lombard (1865-1945) et les artistes neuchâteloises 1908-2008 ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Visite théâtralisée des maquettes historiques, dimanche 9 novembre à 15 heures. Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.



**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition « Retour d'Angola ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2009, exposition « La marque jeune ».

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 30 novembre, exposition: « Le propre du singe ». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Dimanche 9 novembre à 10h30, contes. Entrée libre.

**Centre d'Art Neuchâtel (CAN)** (rue des Moulins 37), jusqu'au 30 novembre, exposition « Masse critique ». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), exposition permanente Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

**Galerie des Amis des Arts** (L.-Robert 1a), jusqu'au 23 novembre, exposition Armande Oswald « Soleil de plomb ». Ouvert ma-ve de 14 à

18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), du 9 novembre au 17 janvier 2009, exposition Rolf Iseli, œuvres récentes et Yves Dana, sculptures récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures. Vernissage, samedi 8 novembre de 16 à 19 heures.

**Galerie Galya** (fbg de l'Hôpital 19), jusqu'au 22 novembre, exposition Luciano Patrizi, huiles. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 17 heures.

**Péristyle de l'Hôtel de Ville**, du 8 au 23 novembre, exposition Antonio Cornella, sculpture, Jean-Daniel Chatelain, peinture. Ouvert lu-ve de 7 à 19 heures, sa de 9 à 18 heures, di de 15 à 18 heures. Vernissage, vendredi 7 novembre dès 17 heures.

## Conférences

**Faculté des lettres** (espace L.-Agassiz 1),



Université du 3<sup>e</sup> âge: jeudi 6 novembre de 14h15 à 16 heures: « La symphonie classique » par Didier Patet, professeur de culture musicale.

Mardi 11 novembre: « Micro nano ». (L'aula des Jeunes-Rives sera occupé par la « Journée de l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI) »).

## Divers

**Salle de paroisse de La Coudre**, samedi 8 novembre de 9 à 17 heures, boutique de Noël.

**Cité Universitaire** (av. Clos-Brochet 10), samedi 8 novembre dès 13 heures, nuit du jeu organisée par Oniris (jeux de rôle, de société, de cartes).

**Club de Loisirs, la Joie du lundi**, lundi 10 novembre à 14h30 à l'Armée du Salut, rue de l'Ecluse 18, 2<sup>e</sup> étage: « L'écoute... c'est une aventure », film et conférence de M<sup>me</sup> Rose-Marie Jacot.



**L'actualité culturelle**

**Conférence publique**

Le Lyceum Club de Neuchâtel accueillera jeudi 6 novembre, Pierre-Henri Béguin, professeur de littérature française au Lycée Denis-de-Rougemont.

Le conférencier parlera du roman policier de Balzac, *Ferragus* ou les mystères de la société idéale. Ancêtre des romans policiers, ce roman tient en haleine son lecteur d'un bout à l'autre, et offre un condensé éblouissant de toutes les clefs de la *Comédie humaine*.

**Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, jeudi 6 novembre à 20 heures. Non-membres: Fr. 12.-, lycéens Fr. 8.-; jeunes en formation, gratuit.**

**Sculptures et peintures au Péristyle**

Depuis une quinzaine d'années, Antonio Cornella a troqué ses pinceaux contre les outils du sculpteur. Son œuvre, d'une facture clas-



sique au départ, a évolué vers des formes de plus en plus épurées, toujours avec ce souci de la perfection des lignes et des formes qui rend ses sculptures attrayantes. L'exposition retrace le parcours d'Antonio Cornella depuis ses débuts de telle sorte que le visiteur peut accompa-

gner l'artiste dans l'évolution de sa démarche.

La peinture de Jean-Daniel Chatelain est avant tout un éloge à la nature, mais une nature qui peut devenir proche de l'abstraction quand le regard du peintre se l'approprie. On sent, dans ses toiles, la lumière qui vibre sur une cascade, sur un tronc ou sur une vague.

**Péristyle de l'Hôtel de Ville, du 8 au 23 novembre. Ouvert du lundi au vendredi de 7 à 19 heures, samedi de 9 à 18 heures, dimanche de 15 à 18 heures. Vernissage, vendredi 7 novembre dès 17 heures.**

**Ateliers pour enfants**

Le Centre de loisirs anime chaque semaine des ateliers pour les enfants de 3 à 5 ans: l'atelier «nature» propose de découvrir la nature par des jeux, des comptines, des bricolages et des sorties à l'extérieur. L'atelier «peinture» permet de s'amuser en couleur et d'être créatif!

Atelier «nature», le mardi de 9 à 11 heures (Fr. 40.- pour 4 rencontres). Atelier «peinture», le jeudi de 14 à 16 heures (Fr. 40.- pour 4 rencontres). **Informations et inscriptions au 032 725 47 25.**

**Contes bilingues**

Bibliomonde organise un spectacle de contes bilingues qui aura lieu dimanche 9 novembre au théâtre du Pommier.

Destinés aux petits comme aux grands, les contes seront présentés simultanément dans la langue de leur pays d'origine et en français. Cette année, pour la première fois, les contes seront agrémentés d'intermèdes musicaux et chorégraphiques.

**Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, dimanche 9 novembre dès 14h30, entrée libre, chapeau.**

**L'Ensemble Symphonique de Neuchâtel (ESN) entame dimanche sa première saison**

**Ouverture en fanfare**

L'Ensemble Symphonique de Neuchâtel né cet été de la fusion de l'Orchestre de Chambre et de l'Orchestre symphonique entame dimanche sa première saison avec la symphonie N° 5 d'Anton Dvorak. Au piano: le jeune Russe Vitaly Pisarenko que certains n'hésitent pas à comparer à Franz Liszt.

«La fusion de l'OSN et de l'OCN et ses difficultés sont désormais derrière nous. Place maintenant à la musique», lance le chef titulaire et directeur artistique de l'ESN Jan Schultz au moment de présenter la nouvelle saison certes conçue à la hâte mais néanmoins de qualité. La musique reprend donc la vedette avec dimanche 9 novembre à 17 heures au Temple du Bas un concert qui fait la part belle à Dvorak avec en première partie ses Danses slaves et en seconde partie ce poème narratif que constitue la Symphonie N° 5. Le tout entrecoupé par le concerto N° 1 pour piano interprété par un jeune prodige nommé Vitaly Pisarenko. De la musique populaire de haut niveau accessible à tous, selon Jan Schultz.

**Richard Galliano**

En décembre, l'accordéoniste Richard Galliano viendra jouer du Bach (le concerto brandebourgeois notamment) avec l'ESN. Le 9 janvier aura lieu



L'administratrice de l'ESN Virginie Kraif (à gauche) en compagnie de l'équipe dirigeante du nouvel ensemble.

le concert du Nouvel-An dont Jan Schultz aimerait faire une tradition. Gilles Apap, violoniste complètement fou, jouera les Quatre saisons de Vivaldi, pour attaquer l'année en fanfare. En février, l'ESN, dirigé par le chef invité Noam Sheriff, interprétera la Symphonie N° 8 de Beethoven mais surtout en création mondiale une œuvre du compositeur neuchâtelois Vincent Pellet. Enfin, en mars, l'ESN accompagnera l'un des meilleurs violoncellistes du monde, Antonio Meneses, dans des œuvres de Tchaïkovski, Haydn et Moor.

L'ESN reprend par ailleurs la tradition de l'OCN et fait chanter les enfants des écoles durant l'Avent. Le nouvel ensemble est très impliqué également dans la création de l'opéra pour enfants et adultes Gulliver par Jeune Opéra Compagnie sur une musique de François Cattin et accompagnera les chœurs Cantabile, Da Camera et de l'Université. «L'ESN ambitionne de devenir l'unique partenaire de tous les acteurs culturels du canton», conclut Jan Schultz.

Chronique culturelle



**L'enfance perdue**

La pluie d'été tombe souvent comme un apaisement sur une journée torride et tendue. Elle coulait ces jours au Passage un peu comme des larmes des yeux d'un garçon trop vite devenu grand. Ernesto, le jeune héros du spectacle que Robert Sandoz a tiré d'un roman de Marguerite Duras, résiste tant qu'il peut au passage du temps qui doit l'amener à l'âge de raison. Aîné d'une famille nombreuse d'immigrés enfermée dans un illettrisme protecteur, ce petit génie tente de fuir la société et tout ce qui la fait tenir: Dieu, l'éducation, la culture... Il finira tout de même par devenir un homme avec ce que cela suppose de compromis. La compagnie «L'outil de la ressemblance» nous a proposé un bon spectacle qui se déroule dans une maison de poupée à voir comme une mise en abyme (coutumière au nouveau roman) de la scène elle-même, voire de la vie en général. Au niveau du jeu, les parents – Blaise Froidevaux et Laurence Iseli – s'en sortent mieux que les enfants et sont plus crédibles. Robert Sandoz signe là une variation sur l'enfance, sa poésie, sa magie, sa logique et le drame que constitue sa perte.

Patrice Neuenschwander



Pierre Grosjean



**L'HIVER ARRIVE...  
NOUS SOMMES PRÊTS!**



Michel Abplanalp

## **CARROSSERIE D'AUVERNIER**

Route des Graviers 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier

E-mail: [info@carrosserie-auvernier.ch](mailto:info@carrosserie-auvernier.ch) [www.carrosserie-auvernier.ch](http://www.carrosserie-auvernier.ch)

CARROSSERIE



Fédération des  
Carrossiers Romands

## **MULTI CREDIT**

NEUCHÂTEL

Crédits pour ouvriers  
et indépendants

**Jusqu'à  
Fr. 90'000.-**

Ex.: 30'000.- x 48 mois =  
Fr. 731.- taux 9%

**Tél. 079 633 54 73**

L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne un surendettement (art. 3LCD)

La tournée de la Nuit du court-métrage s'arrête samedi à Neuchâtel

# Des films courts mais à voir

La Nuit du court-métrage organisée par SwissFilms fait halte samedi dès 20 heures au cinéma Apollo. Cet événement constitue une occasion unique de découvrir les meilleurs courts-métrages suisses et internationaux du moment.

Au total, 23 films répartis en quatre programmes seront projetés samedi soir.

### Prix du cinéma suisse

Trois films sont proposés au public dans ce bloc de programme: «Auf der Strecke» de Reto Caffi, un court-métrage de 30 minutes lauréat du «Quartz» et multi-primé internationalement, et deux films nominés «Il neige à Marrakech» du Genevois Hicham Alhayat et «René» de Tobias Nölle (également distingué par de nombreux prix).

### Carte blanche à Fantoche

Le festival international du film d'animation Fantoche à Baden a obtenu une carte blanche qui lui a permis de traiter les thèmes de la maison, de l'exil et du chez soi à travers une sélection suisse et inter-

ationale de dix animations (toutes techniques confondues), dont «Bernie's Doll» de Yann J. (France), «t.o.m» de Tom Brown & Daniel Gray (Grande-Bretagne) ou encore «La main de Pours» de la Vaudoise Marina Rosset.

### Question de rythme

La musique, la danse et les rythmes sont aussi à l'honneur cette année durant cette Nuit du court-métrage avec un programme intitulé «Question de rythme» qui prouve en six petits films la vitalité et l'originalité dont fait preuve le cinéma court en la matière. Seront projetés notamment «Aïe» de Virginie Gourmel (Belgique-France) et «La leçon de guitare» de Martin Rit (France) avec Serge Riaboukine dans le rôle principal.

### Drôles de types

Enfin, des personnages atypiques crèveront l'écran dans le cadre du programme «Drôle de type» composée de quatre films étranges dont «Hoy no estoy» de Gustavo Taretto (Argentine) ou encore «Le secret de Salomon» de David Charhon (France).



Dans la série «Drôle de type», une fiction de huit minutes tournée en 2007 par l'Argentin Gustavo Taretto intitulée «Hoy no estoy». • Photo: sp

### Un projet de SwissFilms

La tournée romande et tessinoise de la Nuit du court-métrage a débuté le 10 octobre à Lausanne et se terminera le 14 novembre à Sion. Entre-temps, elle se sera arrêtée dans six autres villes. Son pendant alémanique s'est déroulé du 4 avril au 30 mai dans huit villes entre Zurich et Berne. La Tournée de la Nuit du court-métrage est un projet national de SWISS

FILMS dont la prochaine édition aura lieu au printemps 2009.

**Programme complet sur [www.nuitducourt.ch](http://www.nuitducourt.ch)**



## La Ville sportive

### Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.



### Football corporatif

Mercredi 5 novembre, terrain des Charmettes, 20h15, Casa d'Italia-EM-Microelectronic, groupe A.  
Jeudi 6 novembre, terrain des Charmettes, 18h45, Neotime-Chicken, groupe A.  
A 20h15, Baxter-New Look/C. Italiano, groupe A.  
Lundi 10 novembre, terrain des Charmettes, 18h45, La Gondola-Casa d'Italia, groupe A.

Mardi 11 novembre, terrain des Charmettes, 18h45, Mikron-Paneraï, groupe B.  
A 20h15, Bar 21-New Look/C. Italiano, groupe A.  
Mercredi 12 novembre, terrain des Charmettes, 18h45, Baxter-La Poste/Swisscom, groupe A.

### Football

Mercredi 5 novembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Audax-Fleurier, juniors A.  
Samedi 8 novembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 12h, Audax-Corcelles, coupe juniors A.  
A 14h, Serrières-La Chaux-de-Fonds, juniors C.  
A 17h30, Serrières I-SV Lyss, 2<sup>e</sup> ligue inter.  
A 20h, Espagnol-Deportivo, 3<sup>e</sup> ligue.  
Samedi 8 novembre, Chanet II (petit), 9h45, NE Xamax-Béroche-Gorgier, M10.  
Samedi 8 novembre Chanet I (grand), 10h, NE Xamax-Boudry I, M12.  
A 18h, NE Xamax III-Kosovo NE I, 3<sup>e</sup> ligue.



Dimanche 9 novembre Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 10h, Helvetia-Ticino II, 4<sup>e</sup> ligue.  
A 13h, Audax II-Les Ponts-de-Martel I, 4<sup>e</sup> ligue.  
A 16h, Audax-Etoile, 2<sup>e</sup> ligue.  
Dimanche 9 novembre, stade de la Maladière, 16h, NE Xamax-BSC Young Boys, ASL.

### Basketball

Mercredi 5 novembre, halle de sport de la Riveraine, 19h30, Université BC Neuchâtel-Seat Foton Györ, Eurocup.  
Vendredi 7 novembre, halle de sport de la Riveraine, 20h30, Groupe E Union NE basket-Luzern Lions, LNB.  
Samedi 8 novembre, halle de sport de la Maladière, 14h30, Université BC Neuchâtel-Sdent Nyon basket féminin, LNA.

### Volleyball

Samedi 8 novembre, halle de sport de la Riveraine, 17h30, Randstad NUC-Genève volley, LNB.

### Patinoires du Littoral (du 6 au 12 novembre)

**Piste principale**  
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public, 13h45-15h45 hockey libre.  
ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h public.  
sa: 13h45-16h public et hockey libre.  
di: 13h45-16h30 public.  
lu/ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public/mardi 13h45-15h30 hockey libre.  
me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 14h15-16h15 hockey libre.

### Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public.  
ve: 9h-11h45/13h45-16h15 public.  
sa: 13h45-16h30 public.  
di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre.  
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



Le Conseil général approuve la participation de la Ville au concours European pour déterminer l'avenir des Jeunes-Rives

# Pas de nouvel éclairage pour le port

De jeunes architectes de l'Europe entière vont plancher sur le réaménagement des Jeunes-Rives. Le Conseil général a approuvé lundi par 22 voix contre 7 et 5 abstentions la participation de la Ville au concours d'idées European qui permettra au Conseil communal de choisir le meilleur parmi les nombreux projets qui seront esquissés à l'échelon européen. Les élus ont aussi salué la qualité du plan directeur sectoriel «le lac et ses rives» et voté par 33 voix sans opposition un crédit de 491'350 francs pour renouveler l'éclairage des Jeunes-Rives et du quai Ostervald. Le Vieux-Port quant à lui attendra.

Le Conseil général a pris acte après une discussion nourrie mais constructive du rapport d'information du Conseil communal expliquant la façon dont l'exécutif entend procéder pour réaménager les Jeunes-Rives: profiter des compétences d'architectes, d'aménagistes et de paysagistes de toute l'Europe en soumettant à leur réflexion le réaménagement du site dans le cadre du concours European 10.

## Pas de bétonnage

La commission des ports et rives a regretté qu'il ait fallu attendre quatre ans avant que la Ville se décide à participer à un concours dont les premiers effets concrets ne se manifesteront qu'en 2012... Il est nécessaire,

selon elle, d'aménager d'ici-là de manière provisoire et réversible les Jeunes-Rives. Le Conseil communal ne s'est pas opposé à cette proposition mais avait lui-même renoncé à la suggérer pour des raisons budgétaires.

PopVertsSol a rappelé ses intentions et objectifs concernant les Jeunes-Rives: pas de centre de congrès, pas de boutiques, pas trop de restaurants sur l'eau et surtout pas de bétonnage! Le groupe entend privilégier l'aménagement plutôt que la construction et souhaite que celui-ci soit en premier lieu dans l'intérêt des habitants.

## Espace de créativité

Du côté socialiste, on a souligné la nécessité absolue de ne pas rater le rapprochement de la ville avec son lac. Tout projet livré clés en main est voué à l'échec car il additionnera contre lui des oppositions diverses. D'où l'intérêt de profiter de cet espace de créativité que constitue la participation à European. Les socialistes rappellent que la Ville pourra conserver ce qui lui convient parmi les projets soumis en fonction de ses capacités financières.

## Définir un cadre financier

Le Parti libéral-radical n'est pas tout à fait convaincu par cette argumentation. Les projets qui rentreront seront cohérents et il ne sera pas possible de n'en retenir que certaines par-

ties. Le PLR a regretté le manque de collaboration du Conseil communal avec le Conseil général qui a été informé après coup de la participation de la Ville à European. Le groupe estime par ailleurs qu'il faudrait indiquer un cadre financier aux architectes qui plancheront sur les Jeunes-Rives.

## Plein soutien de l'UDC

Seule l'UDC a apporté son soutien sans réserve au Conseil communal qui présente une solution «intelligente et acceptable» pour l'avenir. Dommage qu'il ait fallu attendre si longtemps... Le groupe salue un rapport qui traite de l'ensemble des rives et qui permettra aux générations futures de profiter d'un site correctement aménagé.

## Eclairage contesté

Le Conseil communal a rencontré moins de succès avec son projet de mise en lumière du secteur. Le Conseil général par 25 voix contre 6 et 3 abstentions a réduit de moitié le crédit sollicité par l'exécutif pour ce faire. Le projet soumis aux élus consistait à éclairer la façade sud du Collège latin et le bassin du quai Ostervald, à poser 10 mâts lumineux tout autour du Vieux-Port, à éclairer avec des leds les rampes d'accès au Vieux-Port et à sécuriser la promenade des Jeunes-Rives avec un nouvel éclairage. Sur proposition du groupe PopVertsSol, le Conseil général a ramené le crédit sollicité de

883'050 francs à 491'350 francs. Il a considéré ainsi que le Vieux-Port pouvait attendre que l'on en sache davantage sur son réaménagement avant de bénéficier d'un nouvel éclairage.

## Voir les étoiles

«A force d'éclairer, on ne voit plus les étoiles», a lancé Pascal Helle de PopVertsSol, soulignant par-là la gravité de la pollution lumineuse dans le monde. Le projet que l'on nous propose pour le Vieux-Port est mal adapté, grevé de trop d'incertitudes et pas indispensable aujourd'hui, a-t-il ajouté à l'appui de l'opposition de son groupe. Le groupe socialiste, hésitant, s'est finalement rallié à cette façon de voir. Le PLR trouvait impensable de dépenser autant d'argent pour un éclairage, selon lui, superflu. En définitive, seule l'UDC a apporté son plein soutien à un projet cohérent que l'on aurait tort de fractionner. Le projet sans l'éclairage du Vieux-Port fut finalement accepté par 33 voix sans opposition, mais avec une abstention.

## Plan sectoriel salué

La directrice de l'Urbanisme a dit au nom du Conseil communal sa satisfaction de voir le Conseil général partager les vues de l'exécutif. L'objectif du Conseil communal consiste à élaborer une vision globale de l'aménagement des rives communales. Le plan directeur sectoriel «le lac et ses rives» de 2003 – dont l'ensemble du Conseil général a salué la qualité – sera réactualisé en étroite collaboration avec la commission des ports et rives.

Contestant vivement l'inactivité parfois reprochée au Conseil communal sur ce dossier, la directrice de l'Urbanisme a précisé que l'objectif de l'exécutif était initialement d'aménager l'ensemble des rives mais qu'il y avait renoncé pour des raisons budgétaires, se limitant donc aujourd'hui au secteur prioritaire des sites des Jeunes-Rives et du Vieux-Port.

## Recherche d'un consensus

La conseillère communale a insisté sur le fait que l'exécutif voulait parvenir à un consensus au sein des autorités et de la population. Valérie Garbani a tenté de défendre l'éclairage du Vieux-Port, esthétiquement neutre, et qui se serait intégré facilement dans un aménagement futur. Les élus faisant la sourde oreille, elle a annoncé que le Conseil communal reviendrait bientôt avec un nouveau projet.

Le Conseil général a donné son aval à des travaux spectaculaires entrepris d'urgence par le Conseil communal dans le lit du Seyon.





Une nouvelle compacteuse remplacera l'engin actuellement en service à la déchetterie de Plaines-Roches.



Le Conseil général approuve deux demandes de crédit, concède un droit de superficie et prend acte du rapport sur l'offre en services postaux

# Population satisfaite de la Poste

Avant d'attaquer le rapport sur les Jeunes-Rives, le Conseil général a pris acte par 32 voix sans opposition mais avec une abstention du rapport intermédiaire du Conseil communal concernant l'offre en services postaux à Neuchâtel. Pour donner suite à un postulat de Philippe Ribaux, l'exécutif a payé l'Institut de recherches économiques de l'Université pour mener une enquête de satisfaction auprès de 1015 ménages et 99 entreprises. Il en est ressorti que la population et les entreprises étaient globalement satisfaites des prestations fournies par la Poste.

PopVertsSol aurait souhaité une enquête plus étoffée. Certes, on aurait pu faire mieux, a convenu le directeur des finances Alain Ribaux. Mais cela aurait coûté plus cher que les 20'000 francs déjà engagés... Déplorant le manque d'offres de proximité, PopVertsSol a également réclamé l'ouverture d'un bureau de poste dans le haut de la ville.

## Davantage de Postomats

Les socialistes ont insisté sur la nécessité d'éviter toute nouvelle fermeture de poste. L'UDC a demandé davantage de Postomats et des heures d'ouverture des bureaux plus étendues. Le PLR souhaiterait davantage de communication sur ce sujet. La Poste

n'envisage apparemment pas de fermer de nouveaux bureaux mais nous allons nous en assurer en discutant avec elle, a ajouté Alain Ribaux.

## Travaux sur le Seyon

Le Conseil général a approuvé par 33 voix sans opposition un crédit de

280'000 francs débloqué en urgence en septembre par le Conseil communal pour des travaux qui ne pouvaient attendre dans le lit du Seyon, entre la sortie de la galerie de Saint-Nicolas et le pont de l'Evole.

Pourquoi l'Etat ne participe-t-il pas aux coûts, s'est-on demandé dans les rangs du Conseil général. Le directeur des Travaux publics Pascal Sandoz a répondu que l'Etat était bel et bien propriétaire des cours d'eau mais... pas des cours d'eau déviés ! D'où son absence de participation.

## Achat d'une compacteuse

Dans la foulée, le Conseil général a voté un crédit de 250'000 francs pour l'achat d'une machine à compacter les déchets qui travaillera à la déchetterie de Plaines-Roches. Certains élus ont émis le souhait que cet engin ait une durée de vie plus longue que son prédécesseur acquis en 2003.



## Droit de superficie

Par 34 voix sans opposition, le Conseil général a accepté de constituer un droit de superficie de 99 ans en faveur d'une coopérative d'habitation pour un immeuble de 12 appartements situé sur un terrain de 1'950 m<sup>2</sup> aux Acacias, le tout propriété de la Ville. Il en coûtera à cette coopérative 1,93 million de francs, une somme calculée sur la valeur vénale de l'immeuble, autrement dit une bonne affaire pour la Ville selon

la conseillère communale Valérie Garbani. Le Conseil général a salué le fait que l'on ne vendait pas mais accordait un droit de superficie et que l'on privilégiait une coopérative. Deux appartements seront réservés à des familles aux services sociaux. Valérie Garbani a rassuré les élus: aucun des locataires actuels ne sera mis à la porte et les loyers n'augmenteront pas, sauf travaux apportant une plus-value.

 Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

# Les groupes politiques ont la parole



Le groupe PopVertsSol ne considère pas qu'il y ait pénurie d'idées pour les Jeunes-Rives, mais qu'il manque plutôt un processus qui permette d'arriver à un accord.

## Groupe PopVertsSol

**Pascal Helle:** «Enfin, le dernier des sites d'Expo.02 va être réaménagé. Enfin, le dossier des Jeunes-Rives est empoigné par le Conseil communal. Mais il ne sert à rien de se lamenter sur les retards de ce dossier. Le groupe PopVertsSol n'estime pas qu'il y ait pénurie d'idées pour les Jeunes-Rives. Ce qui manque dans ce dossier c'est bien plutôt un processus qui permette d'arriver à un accord. Il nous semble par ailleurs que le Plan directeur sectoriel sur le lac et ses rives déposé en 2003 et oublié depuis, fournit le cadre des réflexions sur ce dossier: prise en compte de la notion d'agglomération, incluant les communes voisines, prise en compte de la mobilité douce, par exemple. Nous voulons donc des aménagements plutôt que des constructions pléthoriques, et surtout une large consultation de la population.»

## Groupe PLR

**Jean-Charles Authier:** «Hâte-toi lentement. Ainsi pourrait s'intituler le rapport du Conseil communal sur le site des Jeunes-Rives, rapport compilé dans le temps record de cinq ans, délai écoulé depuis le refus par le peuple du

projet proposé alors pour l'aménagement des Jeunes-Rives.

Après cinq ans, à quoi a abouti le Conseil communal? A un concept ou mieux un projet. Voire quelques réalisations? Eh bien non, il aura fallu cinq pleines années pour décider d'un processus.

A ce rythme, les partisans d'un statu quo aux Jeunes-Rives n'ont pas trop de souci à se faire. C'est ainsi que si tout se déroule selon les plans, nous aurons en 2010 choisi une ou des idées, ce qui laisse augurer d'un projet abouti à l'horizon 2012-2014. Dix ans se seront écoulés depuis le déroulement d'Expo.02. Le combat entre les tenants du retour au statu quo ante et les fervents de la magie de l'Expo sera alors d'une autre génération.»

## Groupe socialiste

**Raymond Maridor:** «Quel avenir pour les Jeunes-Rives? Les uns pensent qu'elles sont très bien comme elles sont. D'autres regrettent la magie de l'Expo.02. Il est actuellement impossible de trouver un consensus à ce sujet. Aussi, le groupe socialiste est-il d'avis qu'un peu de recul s'impose. Il est nécessaire qu'une réflexion pour le long terme puisse se faire hors des

groupes de pression. Nous soutenons le Conseil communal dans son choix d'ouvrir la réflexion à travers un concours ouvert à des jeunes architectes, paysagistes ou autres aménagistes. Ce concours European 10 de niveau européen financièrement avantageux pour la Ville apportera des idées originales dont les meilleures pourront être reprises par notre Autorité. Nous sommes aussi d'avis qu'un aménagement rapide minimum doit pouvoir se faire, comme par exemple une place de jeu digne de ce nom. D'autre part, pour des raisons de sécurité, il convient d'apporter un éclairage moderne, écologique et peu gourmand en énergie.»

## Groupe UDC

**Sylvain Brossin:** «Le rapport d'information du Conseil communal No 08-022 concernant l'avenir des Jeunes-Rives a le mérite de mettre toutes les cartes sur table..., enfin presque. Il est à se demander pourquoi il a fallu quatre ans pour s'apercevoir qu'il y avait trois zones spécifiques, requérant un traitement architectural et environnemental différents. Rechercher des nouvelles idées auprès de jeunes architectes et urbanistes permet de disposer

d'un panel de propositions que nous pourrions panacher à souhait. Certes, le défi est de taille pour celui qui saura trouver la bonne technique permettant à ce diamant brut, que représentent les Jeunes-Rives, d'acquiescer ses carats de noblesse. Il faudra aussi que les esprits conservateurs croisent le chemin des visionnaires: que les premiers acceptent que les Jeunes-Rives puissent les surprendre sous une autre facette, et les seconds d'imaginer l'avenir au pluriel. Le groupe UDC attend avec intérêt le rapport du Conseil communal quant au projet retenu, en espérant qu'il soit présenté au Conseil général avant 2015. Quant au financement, notre ville se doit d'inscrire ce projet comme le plus important de ces dix prochaines années et de dégager des fonds conséquents. A ce titre, des choix s'imposeront: si chacun accepte de renoncer, durant quelque temps, au superflu, notre commune disposera des moyens financiers pour redorer son blason, sans quoi, nous risquons de devoir nous passer du minimum vital et de n'avoir comme objet du prochain rapport du Conseil communal à notre attention que celui visant à rebaptiser ces berges «Vieilles-Rives.»

A propos...



## Trajectoire idéale

Ils sont tous les deux jeunes, l'un plus que l'autre, ambitieux, doués, de couleur et formatés pour réussir. Le premier souhaite devenir Président des Etats-Unis d'Amérique alors que le second vient d'obtenir le titre de champion du monde des conducteurs. Tous deux vivent à cent à l'heure et négocient les virages à la corde, toujours prêts à anticiper le suivant, l'important étant de ne pas manquer le dernier. C'est là cependant que leur chemin se sépare. Barack Obama doit encore passer l'obstacle du vote du peuple américain pour compter les étoiles tandis que Lewis Hamilton, lui, est devenu, dimanche, le plus jeune champion du monde de l'histoire de la Formule 1. Tout s'emballe sur la voie royale. Ils savent pourtant tous deux que le plus dur n'est pas d'atteindre les sommets, mais de s'y maintenir. Et s'ils ont gagné aujourd'hui, ils doivent aussi faire en sorte que les vaincus puissent se féliciter de les avoir pour vainqueur.

Rémy Voirol

### Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans le cours suivant :

• **Cours N° 20 – A la découverte des oiseaux du canton**

Lieu: CPLN, Maladière 84, salle A23.

Dates: mercredi 12 et 26 novembre de 18h30 à 21h15 + 2 sorties de terrain les 10 janvier et 18 avril 2009. Prix: Fr. 175.-.

**Renseignements et inscriptions: Université populaire neuchâteloise, mardi et jeudi de 14 à 17 heures au N° de tél. 032 725 50 40, e-mail: upn@cpln.ch, site internet: www.cpln.ch/upn**

### Les Lundis des mots

**Lundi 10 novembre à 18 heures** à la librairie Le Sycomore, rue des Chavannes 12: *Le Christ philosophe*.

Extraits du livre de F. Lenoir. Entrée libre.

**A 20 heures** au Cabinet d'amateur, escalier du Château 2: *poèmes du Professeur de Marchi*. Lecture en présence de l'auteur.

# La Ville officielle

## Offre d'emploi

La direction de la Police met au concours, pour le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le poste d'

## officier-ère d'état civil

La mission comprend notamment:

- le traitement de l'ensemble des opérations dévolues à un office de l'état civil;
- les contacts avec le public;
- le traitement informatisé des données.

L'exercice de la fonction nécessite la capacité de prendre des initiatives et de travailler de manière indépendante au sein d'une petite équipe. En outre, une aisance naturelle dans les contacts avec le public est indispensable.

De nationalité suisse, possédant le sens de l'organisation, le-la candidat-e doit avoir l'exercice des droits civils. Possédant une formation commerciale ou administrative certifiée, le-la titulaire doit être au bénéfice d'un Certificat fédéral d'officier-ère d'état civil ou d'une expérience professionnelle dans ce domaine. De bonnes connaissances de la langue allemande et/ou anglaise constituent un atout.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Alain Gorgerat, chef de service, au 032 717 72 11.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur offre de services (lettre de motivation, photographie, curriculum vitae, copie des diplômes et certificats), jusqu'au **jeudi 20 novembre 2008** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel  
Office du personnel  
Fbg de l'Hôpital 4  
2000 Neuchâtel

## Conseil général

### Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Blaise Péquignot (ULR), vice-président.

Y compris le vice-président, 35 membres étaient présents: M<sup>mes</sup> et MM. Olivier Arni (soc), Jean-Charles Authier (ULR), Sandra Barbetti Buchs (PopVertsSol), Alain Becker (ULR), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Céline Béguin (ULR), Amina Benkais (soc), Steven Bill (UDC), Amelie Blohm Gueissaz (ULR), Fabio Bongiovanni (ULR), Sylvain Brossin (UDC), Marc-André Bugnon (UDC), Yves Carraux (soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Martine Docourt (soc), Dorothée Ecklin (PopVertsSol), Philippe Etienne (ULR), Thomas Facchinetti (soc), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (soc), Carole Maeder-Milz (PopVertsSol), Raymond Maridor (soc), Béatrice Nys (PopVertsSol), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Fabienne Spichiger (ULR), Pierre-Alain Storrer (UDC), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Joël Zimmerli (ULR).

Excusés: M<sup>me</sup> Maria Angela Guyot (UDC), présidente, M<sup>mes</sup> et MM. Nicolas Marthe (ULR), Jonas de Pury (ULR), François Konrad (PopVertsSol), Monique Ditisheim Hoffmann (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc).

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz, président (ULR), M<sup>me</sup> Françoise Jeanneret, vice-présidente (soc), M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), M<sup>me</sup> Valérie Garbani (soc) et M. Alain Ribaux (ULR).

## Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,  
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés concernant:

- l'achat d'une machine à compacter pour la déchetterie de Plaines-Roches,
- l'aliénation du bien-fonds 10119 (Acacias 12) à la Société coopérative d'habitation «Les Rocailles»,
- une demande de crédit pour la mise en lumière du secteur des Jeunes-Rives et du quai Ostervald,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 3 novembre 2008, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'à lundi 15 décembre 2008

Neuchâtel, le 5 novembre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**Le président, Pascal Sandoz**      **Le chancelier, Rémy Voirol**

## Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Gérard Corti, architecte à Pesieux, d'un permis de construire pour le changement d'affectation d'un café-bar en discothèque au sous-sol de l'immeuble 2, rue Saint-Honoré, article 9772 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Bonjo SA par M. Joseph Bongiovanni. Les plans peuvent être consultés du 31 octobre au 1<sup>er</sup> décembre 2008, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Anton Zehnder, architecte à Bennau (Toni Zehnder Bauunternehmung AG), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une villa, la construction d'un garage et d'un cabanon 50, rue des Saars, article 6741 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Pierre-André Schüpbach. Les plans peuvent être consultés du 7 novembre au 8 décembre 2008, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Police des constructions**

La chronique de...

# Mardi 14 avril 1914



Le mardi 14 avril 1914, une cérémonie assez discrète marquait l'inauguration de deux collèges nouvellement construits aux Parcs et à la Maladière. Ainsi renonçait-on à centraliser en ville les classes d'une école primaire forte alors de 8 ou 9 degrés au profit de collèges de quartier, tels qu'il en existait déjà à Serrières et à Vauseyon.

Prenaient part à la manifestation les diverses autorités concernées, les futurs enseignants des deux sites et quelques invités. Après la visite des bâtiments, ce fut les discours de circonstances prononcés par le conseiller communal Porchat, le président de la Commission scolaire Blanc et le directeur de l'Ecole primaire F. Béguin. Edouard Quartier-la-Tente (autrefois pasteur, puis directeur de l'Ecole secondaire de Neuchâtel, enfin



Neuchâtel - Le nouveau Collège des Parcs  
Le collège des Parcs n'a extérieurement pas changé. Seuls les arbres de la cour sud, ici à peine plantés, ont poussé. Aucune antenne téléphonique n'est encore dressée.

conseiller d'Etat et chef du DIP de 1898 à 1922, et auteur d'une abondante étude consacrée aux communes neuchâteloises, qu'interrompra son décès en 1925), regretta la modestie de la manifestation et l'absence des élèves. Après quoi, les participants bénéficièrent d'une collation agrémentée de chants patriotiques.

Ces deux bâtiments scolaires répondaient aux besoins pédagogiques

les plus modernes. R. Convert et C. Philippin, architectes à Neuchâtel, auteurs des plans du collège des Parcs, en avaient dirigé la construction. Celui-ci, à la mesure d'un quartier en pleine expansion allant des Valangines au Rocher, de l'Ecluse à Pierrabot, abritait 23 classes, auxquelles s'ajoutaient des salles spéciales, de couture et de cartonnage, de projection avec musée scolaire. Dans l'annexe nord, une école ména-

gère avec cuisine, réfectoire, dépendance, salle de repassage, buanderie, dominait la halle de gymnastique.

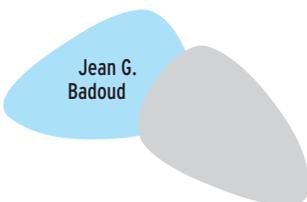
Plus petit, le collège de la Maladière, construit par Gustave Chable, comprenant 14 salles de classe, auxquelles l'architecte avait voulu donner un caractère particulier les différenciant les uns des autres, des locaux spécialisés et une annexe pour la gymnastique.

Les deux collèges furent équipés du chauffage central et on imagine le nombre de «pellées» quotidiennes de charbon que fournirent de matinaux concierges. L'éclairage tamisé des salles, de façon à répandre une clarté diffuse, supprimait les ombres. Toilettes nombreuses, locaux de douche complétaient l'ensemble.

La construction des deux collèges, commencée en 1911, avait représenté une grosse dépense: 750'000 francs de l'époque pour les Parcs et 500'000 francs pour la Maladière. Quelques mois plus tard, en septembre, aucune cérémonie ne marqua l'ouverture de l'hôpital des Cadolles, la guerre qu'on ne savait pas encore mondiale, venait d'éclater et la Suisse avait mobilisé.

Y.D.

Les mots croisés de...



Horizontalement

1. Vénération outrée.
2. Bourdon.
3. Prédécesseur du CD. Qui a de l'élégance à rebours. Note.
4. Grands hérons des pays chauds.
5. Thallium. Exploits.
6. Roue de poulie. Immobilisée.
7. Ce que fait le chat du peloton de laine.
8. Raira. En plein chez le voisin.
9. Rivière alpestre. Imaginaire.
10. Allongées.

Verticalement

1. Ebats un peu fous.
2. Ensemble de choses entassées.
3. Métal blanc dur. Aimable.
4. Affluent du Rhône. Fin verbale.

5. Elle s'occupe de la sécurité et de la coopération en Europe. Affluent de la Vienne.
6. Qualifie une hernie. S'est amusé.
7. Droit de douane de bas en haut. Ils scintillent à Versailles.
8. Métal pour channe. Potassée.
9. A jeter. Lac germain.
10. Existe. Pas de porte.

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

Adressez les solutions sur carte postale uniquement à la Chancellerie, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 11 novembre.**

Le gagnant, désigné par tirage au sort, recevra une modeste récompense.

Parmi les réponses exactes, le tirage au sort a désigné comme gagnante **M<sup>me</sup> Graziella Mantegani**, de Neuchâtel, qui a reçu un livre.

Solution du problème paru le 22 octobre:

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  | P | A | R | T | I | S | A | N | E | S  |
| 2  | A | E | U | S | E | B | E | O |   |    |
| 3  | R | M | S | O | L | O | B | U |   |    |
| 4  | O | A | S | B | A | L | I | O | L |    |
| 5  | N | O | U | S | M | I | S | S | A |    |
| 6  | O | R | B | E | C | R | A | N | G |    |
| 7  | M | I | G | U | E | L | R | I | E |    |
| 8  | A | S | P | A | V | E | E | R |   |    |
| 9  | S | V | E | R | I | T | E | E |   |    |
| 10 | E | N | T | R | A | V | E | R | E | Z  |

**Impressum**

**Editeur:**  
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Direction:**  
Rémy Voirol, chancelier

**Rédaction:**  
Patrice Neuenschwander, journaliste  
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

**Illustration:**  
Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:**  
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

**Contact:**  
• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

**Internet:**  
www.neuchatelville.ch

**Mise en page:**  
Catherine Ecabert

**Impression:**  
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

**Tirage:**  
22'000 exemplaires



**Arrêté**

concernant la fermeture des magasins  
(du 30 octobre 2008)

LE CONSEIL COMMUNAL  
DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Vu la loi cantonale sur la police du commerce, du 30 septembre 1991;

Vu la requête du 26 septembre 2008 et du 23 octobre 2008 du Commerce Indépendant de Détail du District de Neuchâtel et du Groupement neuchâtelois des Grands Magasins;

Vu l'avis des milieux intéressés, notamment les associations professionnelles;

Sur la proposition de la Direction de la police,

arrête :

**Article premier.** – Les magasins de la circonscription communale pourront demeurer ouverts :

- jusqu'à 19 heures, les samedis 13 et 20 décembre et
- jusqu'à 21h30 le mardi 23 décembre 2008.

**Art. 2.** – Le personnel devra effectuer au maximum deux nocturnes durant la semaine précédent Noël excepté les surnuméraires (étudiants, personnel temporaire engagé pour la période de Noël). Un plan de travail devra être distribué aux collaborateurs, 15 jours avant la première nocturne.

**Art. 3.** – Les dispositions prévues par la loi fédérale sur le travail, la loi sur la police du commerce et les accords passés entre les associations professionnelles sont applicables s'agissant des compensations accordées au personnel concerné.

Une indemnité forfaitaire (minimum Fr. 20.–) sera payée à chaque employé les soirs de nocturne jusqu'à 21h30 si le propriétaire du magasin ne fournit pas lui-même une collation substantielle.

**Art. 4.** – La Direction de la police est chargée de l'application du présent arrêté.

Neuchâtel, le 30 octobre 2008.

AU NOM DU CONSEIL  
COMMUNAL :

**Le président,**  
Pascal Sandoz

**Le chancelier,**  
Rémy Voirol

# La Ville officielle



**Votation fédérale**

## Convocation des électrices et électeurs

**Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur**

1. l'initiative populaire du 1<sup>er</sup> mars 2006 « Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantile »;
2. l'initiative populaire du 28 mars 2006 « Pour l'âge de l'AVS flexible »;
3. l'initiative populaire du 11 mai 2006 « Droit de recours des organisations : Assez d'obstructionnisme – Plus de croissance pour la Suisse ! »;
4. l'initiative populaire du 13 janvier 2006 « Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse »;
5. la modification du 20 mars 2008 de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (loi sur les stupéfiants, LStup),

**le 30 novembre 2008**

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 29 août 2008;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 septembre 2008,

le Conseil communal précise :

**Vote par correspondance**

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à timbrer**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 30 novembre 2008 à 10 heures, au plus tard**.

**Vote par Internet**

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils soient parmi les 8000 premiers à avoir signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 29 novembre 2008 à 12 heures, au plus tard**.

**Vote au bureau électoral**

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 30 novembre 2008 au bureau électoral de Neuchâtel, faubourg du Lac 1, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

**Personnes âgées, malades ou handicapées**

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 30 novembre 2008, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

**Qui peut voter ?**

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale :

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas inter-



**Echos**

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M. Alain Ribaux, directeur des finances, au match de FIBA Eurocup Women, à la salle de la Riveraine.

■ Samedi, M. Pascal Sandoz, président, représentera les Autorités communales, à l'Assemblée nationale du BPW Club Neuchâtel.

■ Dimanche, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, président, et M<sup>me</sup> Françoise Jeanneret, directrice de la culture, au concert d'ouverture de la saison 2008 de l'Ensemble Symphonique de Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M<sup>me</sup> et M. Margrith et Jean Méroz-Meier et à M<sup>me</sup> et M. Madeleine et Ulysse Emery-Barbey, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de leurs mariages.

ditions pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;

- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

**Informations complémentaires**

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 28 novembre 2008 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse [www.ne.ch/vote](http://www.ne.ch/vote)

Neuchâtel, le 29 octobre 2008.

AU NOM DU CONSEIL  
COMMUNAL :

**Le président,**  
Pascal Sandoz

**Le chancelier,**  
Rémy Voirol



## Programme cinéma pour la semaine du 5 au 11 novembre

### APOLLO 1 032 710 10 33

**MESRINE: L'INSTINCT DE MORT**  
3<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF me au ve, di au ma 20h15.  
Acteurs: Vincent Cassel, Cécile de France, Gérard Depardieu.  
De Jean-François Richet.

### APOLLO 1 032 710 10 33

**JAMES BOND 22 - QUANTUM OF SOLACE**  
1<sup>er</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VO angl. s-t fr/all. sa 18h, 20h30, 23h.  
Acteurs: Daniel Craig, Judi Dench, Mathieu Amalric.  
De Marc Forster. Première suisse.

### APOLLO 1 032 710 10 33

**HIGH SCHOOL MUSICAL 3: NOS ANNÉES LYCÉE**  
3<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me au ma 15h, di 10h15.  
Acteurs: Zac Efron, Vanessa Hudgens.  
De Kenny Ortega.

### APOLLO 1 032 710 10 33

**TRIP TO ASIA - EN QUÊTE D'HARMONIE**  
2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 14 ans.  
VO s-t fr. me au ve, di au ma 17h45.  
De Thomas Grube.

### APOLLO 1 032 710 10 33

**HELLBOY 2: LES LÉGIONS D'OR MAUDITES**  
4<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF ve 23h.  
Acteurs: Ron Perlman, Selma Blair, Doug Jones.  
De Guillermo Del Toro.

### APOLLO 2 032 710 10 33

**JAMES BOND 22 - QUANTUM OF SOLACE**  
1<sup>er</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VO angl. s-t fr/all. me au ma 15h30, me au ve, di au ma 18h, 20h30, ve 23h.

### APOLLO 2 032 710 10 33

**TRIP TO ASIA - EN QUÊTE D'HARMONIE**  
2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 14 ans.  
VO s-t fr. di 10h30.  
De Thomas Grube.

### APOLLO 3 032 710 10 33

**VICKY CRISTINA BARCELONA**  
5<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 16 ans.  
VO s-t fr/all. me au ve, di au ma 20h15.  
Acteurs: Scarlett Johansson, Rebecca Hall, Javier Bardem.  
De Woody Allen. Derniers jours.

### APOLLO 2 032 710 10 33

**MESRINE: L'INSTINCT DE MORT**  
3<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa 22h45, sa 20h15.  
Acteurs: Vincent Cassel, Cécile de France, Gérard Depardieu.  
De Jean-François Richet.

### APOLLO 3 032 710 10 33

**MAGIQUE**  
1<sup>er</sup> semaine. Pour tous sug. 7 ans.  
VF me au ma 15h15, 17h30, di 10h45.  
Acteurs: Marie Gillain, Cali, Antoine Duléry.  
De Philippe Muyl.

### ARCADES 032 710 10 44

**JAMES BOND 22 - QUANTUM OF SOLACE**  
1<sup>er</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 12h15, 15h15, 17h45, 20h15, ve/sa 22h45.  
(Séance de 12h15, sandwiches et boissons en vente à la caisse du cinéma).

### BIO 032 710 10 55

**HOME**  
4<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 18h15, 20h30, je/ve, lu/ma 15h45.  
Acteurs: Isabelle Huppert, Olivier Gourmet.  
De Ursula Meier.

### BIO 032 710 10 55

**WALL-E**  
15<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 10 ans.  
VF me, sa/di 15h30.  
Acteurs: Fred Willard, Jeff Garlin, Ben Burtt.  
De Andrew Stanton.

### REX 032 710 10 77

**SAW 5**  
1<sup>er</sup> semaine. 18 ans sug. 18 ans.  
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h.  
Acteurs: Tobin Bell, Costas Mandylor, Scott Patterson.  
De David Hackl. Première suisse.

### REX 032 710 10 77

**MAMMA MIA!**  
9<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me au ma 15h30.  
Acteurs: Meryl Streep, Pierce Brosnan, Amanda Seyfried.  
De Phyllida Lloyd. Derniers jours.

### REX 032 710 10 77

**CLIENTE**  
6<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 18h.  
Acteurs: Cécile Breccia, Nathalie Baye, Isabelle Carré.  
De Josiane Balasko.

### STUDIO 032 710 10 88

**MES STARS ET MOI**  
1<sup>er</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me au ma 16h, 18h, 20h15.  
Acteurs: Kad Merad, Catherine Deneuve, Emmanuelle Béart.  
De Laetitia Colombani. Première suisse.

## Agenda pratique

### Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

**Urgences santé et ambulance:** 144.

### Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.  
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.  
Urgences pédiatriques: hotline  
24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

### Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

**Services industriels** - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

### Services publics

#### Femmes Information et consultations

**juridiques**, permanence du Centre de liaison (fbg de l'Hôpital 1), jeudi de 14h à 16h, tél. 032 724 40 55.

**FRG - Conseil** - Fédération romande des consommateurs (rue Louis-Favre 1), tél. 032 724 40 55, mardi de 14h à 17h.

**Groupe Sida Neuchâtel Peseux**, permanence et secrétariat tél. 032 737 73 37 (test anonyme sur rendez-vous).

**Homologay**, association d'homosexuels (case postale 1719, 2002 Neuchâtel), <http://www.homologay.isuisse.com>, e-mail: homologay@isuisse.com, tél. 079 292 66 94. Permanence téléphonique: le jeudi de 19h à 22h.

**Information diabète**, secrétariat lu-ve de 14h à 17h, rue de la Paix 75, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 913 13 55.

**Information sociale**, permanence téléphonique de conseil et d'orientation, tél. 0800 123 456 (gratuit) de l'Association neuchâteloise des institutions de l'action sociale. Lundi-vendredi, 14h-17h.

**InterNos**, association conviviale qui promeut l'inter-culturalité, tél. 032 730 16 78, e-mail: internes\_ch@yahoo.fr, site Internet: <http://www.internos-neuch.ch>

**Job Service** (quai Ph.-Godet 18), travail des jeunes - placement et information, tél. 032 725 35 55, sur rendez-vous.

**La Courte Echelle** (rue des Fausses-Brayes 3), lieu d'accueil enfants-parents, lundi-mardi de 14h30 à 17h30; mercredi et jeudi de 9h à 11h30, tél. 032 724 45 15.

**La Margelle**, lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel (rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville 7), tél. 032 724 59 59.

**Lecture et Compagnie**, tél. 032 731 70 41 ou 032 751 57 57.

**Le Strapontin**, agence de location pour concerts et spectacles, point de vente Billetel (passage Maximilien de Meuron 4), mardi-vendredi 13h à 18h et samedi 10h à 13h, tél. 032 717 79 07.

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable

pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

### Soins et aide à domicile

#### Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, Passage Max.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

### Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

### Les services religieux

#### Paroisse réformée évangélique

##### Cultes du dimanche 9 novembre

*Sud:*

**Collégiale:** di à 10h, culte avec sainte cène.

**Temple du Bas:** di à 9h, petit-déjeuner au sous-sol; à 10h15, culte méditatif. Jeudi 10h, médiation, salle du refuge.

*Nord:*

**Ermitage:** di à 10h30, culte avec sainte cène.

**Valangines:** di à 9h30, culte tous âges.

*Est:*

**La Coudre:** di à 10h, culte avec sainte cène.

*Ouest:*

**Charmettes:** di à 10h, culte tous âges avec sainte cène.

**Portalès:** di à 16h, cérémonie inter-religieuse pour clore la semaine des religions.

**Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde:** 9. November kein Gottesdienst.

#### Eglises catholiques romaines

**Notre-Dame:** sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes. Sacrement du pardon: sa 11h-12h à Notre-Dame.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di à 10h30, messe.

**La Coudre, chapelle Saint-Norbert:** sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

**Hôpital Pourtalès, chapelle 6<sup>e</sup> étage:** di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> di) et catholique (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> di).

#### Eglise catholique chrétienne

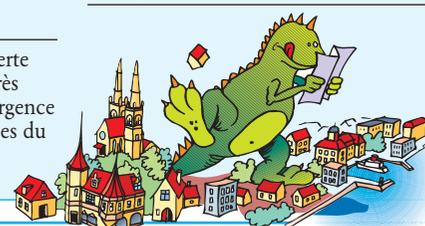
**Eglise St-Jean-Baptiste** (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.

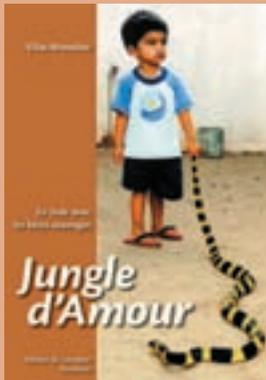


## L'instantané de Stefano Iori...



... à la manifestation « Un arbre pour chaque naissance »





# Jungle d'Amour

## Un sursis pour l'homme et l'animal au cœur de l'Inde

Le Dr Prakash Amte, fils du célèbre Baba Amte décédé en février de cette année, vient de rentrer de Manille. Le Prix Magsaysay lui a été décerné. Le Magsaysay est l'équivalent asiatique du Prix Nobel. En ces temps de tourmente financière mondiale, cet événement a été peu commenté en Europe où Prakash Amte n'est certes pas un inconnu puisque la Principauté de Monaco lui a consacré un timbre-poste il y a quelques années.

Dans quelques jours, c'est de Neuchâtel que viendra un nouveau signe de reconnaissance. Les Editions du Carrefour sortent en effet la traduction française d'un ouvrage d'abord paru avec un immense succès en maharatti (la langue dominante du Maharashtra), puis en anglais sous la signature de Vilas Manohar et le titre de NEGAL.

## Chez les Gonds Madia

Vilas Manohar est le principal collaborateur de Prakash Amte à l'hôpital de Hemalkasa, créé dans la grande forêt du centre de l'Inde il y a plus de trente ans avec l'aide de la Suisse. Quant à NEGAL, c'est le nom du premier léopard recueilli en bas âge à Hemalkasa et élevé là-bas jusqu'à sa mort par la faute d'un serpent venimeux.

Il faut dire qu'à Hemalkasa, on soigne les aborigènes Madia et que ces patients sont si pauvres qu'ils n'ont pas une roupie à donner à l'hôpital. Des routes ont été tracées dans la jungle, les arbres sont abattus en masse, la civilisation de l'argent a détruit le troc traditionnel, le gibier se raréfie, la faune et la flore originelle sont menacées.

Sauver les hommes et les animaux dans un même effort de respect de la vie sous toutes ses formes, tel est le sens de l'effort de Prakash, de sa femme Manda et de leurs collaborateurs.

– Donnez-nous les bébés animaux orphelins dont vous avez abattu et mangé la mère! a dit Prakash aux aborigènes. Je créerai des écoles pour vos propres enfants. J'instaurerai des centres d'agriculture dans vos villages. Nous apprendrons à nous connaître les uns et les autres.

## Sutpéfiante fraternisation

JUNGLE D'AMOUR relate en détail la création et le développement du petit zoo installé non sans mal à Hemalkasa.

Nullement biologiste de formation, mais peu à peu gagné par le singulier charisme de Prakash, l'auteur du livre décrit la cohabitation des fauves entre eux et des fauves avec les herbivores.

Les premiers léopards recueillis à l'état de petites boules de poils ont vécu dans le même enclos qu'un lion (oui, il y a des lions en Inde). Les enfants de Prakash et de Vilas ont joué avec les léopards. La hyène Boti a participé à leurs ébats. Une chienne a allaité à la fois un léopard, un chiot, un singe, un daim.

En fin d'après-midi, une promenade de santé réunit tout ce petit monde qui s'en va prendre son bain à la rivière voisine, les loutres et les crocodiles en laisse, les léopards chevauchés par les fillettes aux jambes nues, les singes utilisant les chiens comme montures, l'ours farfouillant dans les bois à la recherche de miel ou de termites.

## Un témoignage qui est un appel

Traducteur, préfacier et éditeur du livre sous le chapiteau des Editions du Carrefour, le Neuchâtois Jean Buhler a participé aux débuts de Hemalkasa. On l'appelle encore là-bas Uncle John. On se souvient de l'amitié qu'il avait nouée avec la panthère Roupa et l'ourse Rani. Il a mis beaucoup d'entrain et de complicité dans la présentation du texte de son ami Vilas.

Nous lui avons demandé s'il n'y avait pas quelque paternalisme dans la démarche de Prakash et des gens de Hemalkasa.

Réponse: – Prakash n'est pas un missionnaire. Il est pragmatique, mais d'esprit scientifique. L'essentiel là-bas, est d'essayer de sauver ce qui peut l'être. L'Inde s'éclate en urbanisation, en mondialisation. Une part importante de son milliard d'habitants ne peut pas suivre. La nature non plus ne suit pas. Les animaux sont condamnés en bloc si les gens ne peuvent les approcher, étudier leur comportement. Si les animaux disparaissent, les hommes disparaîtront aussi. Tout se tient. Le mérite de Prakash et de Vilas, c'est de nous faire comprendre que la fameuse loi de la jungle à l'heure actuelle, c'est celle de la Bourse, des quartiers d'affaires de la grande ville.

A Hemalkasa, la loi nouvelle est d'amour, d'où le titre donné au livre que j'ai traduit.

Propos recueillis par Natalya Betrisheva.

JUNGLE D'AMOUR sera disponible en librairie dès sa sortie au prix de CHF 30.–

On peut l'obtenir aussi directement aux Editions du Carrefour  
8, Edmond-de-Reynier – 2000 Neuchâtel, au même prix.



Même pendant les moments de mauvaise humeur, on prend garde de ne pas sortir ses griffes.



Ménage à quatre, mais Negali finira par mettre bas à la grande joie de chacun.



Prakash incite Negali et Negali à s'accoupler. Le lion détourne pudiquement les yeux.

Veillez m'envoyer ..... ex. de **Jungle d'Amour** au prix de CHF 30.– plus port.

ou plutôt ..... ex. au prix commande collective (minimum 10 exemplaires) au prix de CHF 25.– plus port.

Paiement à réception de la commande, par versement au c.c.p. de l'éditeur.

Nom, prénom: .....

Adresse: .....

Date: .....

Signature: .....

Le bénéfice de l'opération Jungle d'Amour sera envoyé à Hemalkasa où l'on travaille dans des conditions de dénuement telles que même les léopards sont souvent au régime du riz au lait.

Editions du Carrefour  
8, rue Edmond-de-Reynier, CH-2000 Neuchâtel  
c.c.p. 10-218680-4



Dès la rentrée scolaire 2009, la ligne de bus 10, qui relie actuellement Neuchâtel à Peseux, va être prolongée jusqu'à Bôle

# Nouvelle ligne de bus Neuchâtel-Bôle

Les exécutifs des douze communes de la Communauté urbaine du Littoral (COMUL) ont donné leur aval au prolongement jusqu'à Bôle de la ligne de bus 10, circulant actuellement de Neuchâtel (Place Blaise-Cendrars) à Peseux. Si le financement de cette ligne est accepté par les législatifs des communes et par le Conseil d'Etat, trois bus flambants neufs devraient assurer dès la rentrée scolaire 2009, une correspondance toutes les 30 minutes et 7 jours sur 7, entre la gare de Neuchâtel et le nord de Bôle. Explications avec Jimmy Erard, chef du Service d'exploitation et membre de la Direction TN.

## Le prolongement de la ligne de bus 10 des TN répond-t-il à un réel besoin?

Oui, plusieurs études ont été faites à ce sujet. Elles ont révélé qu'il existait une attente réelle de la part de la population et qu'un prolongement de la ligne répondrait aux envies des communes, particulièrement Bôle et Colombier. Par ailleurs, la ligne 10, en place depuis huit ans et reliant Neuchâtel à Peseux, est très bien fréquentée.

## Quel sera l'itinéraire précis de cette nouvelle ligne?

Un bus partira de la gare de Neuchâtel toutes les demi-heures, et circulera de 6 à 20 heures, via le cimetière de Beauregard, le sud de Peseux, Corcelles, le bas d'Auvernier, Colombier et enfin Bôle. Nous avons proposé d'établir 28 paires de courses du lundi



au samedi et 24 le dimanche, ainsi que les jours fériés. Une fois à Bôle, le véhicule ira tourner au terrain de foot, puis repartira selon le même itinéraire.

## Qui va financer ce projet et quels vont être les coûts d'une telle opération?

La ligne est à l'essai pour trois ans et le coût annuel, soit 1'260'000 francs (coûts d'exploitation non couverts),



Toutes les 30 minutes, un bus circulera de Neuchâtel à Bôle via Peseux, Corcelles, Auvernier et Colombier.

## « Un exemple de solidarité qui s'inscrit dans la politique du RUN. »

devoir être supporté pour moitié par l'Etat et pour l'autre moitié par les communes de la COMUL, mais cela doit encore être accepté officiellement. Pour l'heure, le canton attend la décision des législatifs des douze communes concernées. Il faut savoir que ce processus est nouveau. Habituellement, lorsqu'une ligne est mise en place, seules paient, durant les années d'essai, les communes desservies par ladite ligne. Les coûts tombent ensuite dans un « pot commun », alimenté par toutes les communes du canton. Dans le cas présent, les entités de la COMUL contribuent toutes au financement de la ligne dès le départ, même si certaines d'entre elles ne sont pas touchées directement par la mesure. C'est un exemple de solidarité qui s'inscrit dans la politique du RUN.

## Faudra-t-il acheter du nouveau matériel ou embaucher du personnel?

Nous avons chronométré le temps du parcours et sommes arrivés à la conclusion que, pour assurer une

desserte toutes les trente minutes, il fallait placer trois bus sur la ligne. Or nous avons actuellement un nombre de véhicules qui permet de travailler à flux tendu, aux heures de pointe, tout roule! C'est pourquoi nous allons être obligés de passer commande. Il nous faudra également engager et former quatre personnes au sein des TN.

## Envisagez-vous d'acquérir des bus à gaz?

Non, car il faudrait investir au niveau d'une station de remplissage. Actuellement, nous avons un seul bus fonctionnant au gaz et il fait le plein au garage Senn. Or cette pompe à gaz, qui est la seule à Neuchâtel est équipée de manière à approvisionner des véhicules légers. Un plein nous prend donc beaucoup de temps. Il faut toutefois remarquer que les nouveaux types de moteur Diesel polluent peu et même moins que les véhicules à gaz. De plus, tous nos appareils sont équipés de filtres à particules.

## Le prix du billet va-t-il augmenter?

Dès le 1<sup>er</sup> juin de l'année prochaine, nous irons vers une tarification zonale, en ce sens que nous ne parlerons plus de destinations mais bien de zones, ainsi que de durée de validité. Un usager désireux de se rendre de Bôle à Neuchâtel, par exemple, devra acheter un billet de deux ou trois zones, qui permettra de voyager

aussi bien en bus qu'en tram ou encore en funambule. Ce sera, en quelque sorte, comme si on achetait le droit d'être véhiculé par toutes les entreprises de transport du canton. Ce changement ne viendra pas seul, puisqu'à la même occasion, les TN accepteront l'abonnement demi-tarif.

## La nouvelle ligne couvre un itinéraire qui est plus ou moins déjà assuré par des lignes CFE..

Oui, mais les points de desserte d'un transport routier ou d'un transport ferroviaire ne sont pas les mêmes. Les bus sont plus fréquents que les trains et les arrêts plus rapprochés (en ville tous les 300 mètres, au niveau régional, tous les 800 mètres). Pour ce qui est de la ligne 10, les arrêts seront situés à des points stratégiques: A Corcelles, près de la pharmacie, où il est possible de prendre le car postal qui monte à la Tourne; à la gare de Corcelles, qui constitue une plateforme d'échange, au Bas des Allées, à Colombier, avec accès au littoral, et près du château de Colombier, d'où part une correspondance via Roche-



fort. La ligne permet aussi aux habitants de Colombier d'avoir un accès direct sur Peseux, et vice-versa.

## Pensez-vous que cette offre pourrait convertir quelques automobilistes aux transports publics?

Non je ne crois pas. Les personnes qui useront de ce nouveau moyen de transport font partie de la clientèle dite « captive », constituée de personnes âgées, d'écoliers ou de personnes qui ne sont pas en possession d'un permis de conduire. Pour convaincre les automobilistes, seule une installation comme le Transrun, assortie de mesures d'accompagnement serait efficace.

Laure-Anne Pessina